

DÉCLARATION « LES TERRITOIRES À VÉLO » UNE VISION PARTAGÉE DE LA FRANCE À VÉLO EN 2030

En ouverture des 20èmes Rencontres des Départements & Régions Cyclables (DRC) le 22 septembre en Alsace les associations de collectivités (ARF, ADF, AMF, AdCF), les institutionnels du tourisme (Tourisme & Territoires, Destination Régions), Alsace à vélo, les fédérations d'usagers vélo (FUB, FFCT, AF3V) ainsi que de nombreux élus ont été les premiers signataires de la déclaration « **Les territoires à vélo** » à l'invitation des DRC. Cette déclaration propose un cap fédérateur pour le développement du vélo en France et marque un temps zéro pour une vision partagée de la France à vélo en 2030. Elle peut être signée jusqu'au 31 décembre 2016 par les élus des territoires, parlementaires, acteurs de l'activité économique, touristique et de la mobilité durable. La liste des signataires sera remise à l'ensemble des candidats aux élections présidentielles pour sensibiliser à ce grand enjeu national et en assurer une meilleure prise en compte des politiques cyclables.



Retrouvez [ici](#) la déclaration « **Les territoires à vélo** ».

Les 45 premiers signataires de la déclaration :

- Pour les Départements & Régions Cyclables, Chystelle Beurrier, Présidente des DRC
- Pour l'Association des Régions de France, Christelle de Crémiers, Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire
- Pour l'Assemblée des Départements de France, Frédéric Bierry, Président du Département du Bas-Rhin
- Pour l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, Claude Kern, Sénateur marie de Gries
- Pour l'Assemblée des Communautés de France, Charles-Eric Lemaigen, Président
- Pour Tourisme & Territoires, Stéphane Villain, Président
- Pour Destination Régions, Marie-Reine Fischer, Présidente
- Pour Alsace à vélo, Laurence Muller-Bronn, Présidente
- Pour la FUB, Olivier Schneider, Président
- Pour la FFCT, Dominique Lamouller, Président
- Pour l'AF3V, Nicolas Poulouin, Président
- Pour Offices de Tourisme de France, Jean Burtin, Président
- Marie-Claire Bonnet-Vallet, Vice-présidente des DRC et Vice-présidente du Département de la Côte d'Or
- Michel Breffy, Secrétaire des DRC et Conseiller départemental du Loiret
- Chantal Cottreau, Vice-présidente des DRC et Vice-présidente de Seine-Maritime
- Frédérique Denis, Vice-présidente des DRC et Présidente de la 6e commission du Département de Seine-Saint-Denis
- Karine Fouquet, Vice-présidente des DRC et Conseillère départementale de Loire-Atlantique
- Alain Laurendon, Secrétaire adjoint des DRC et Vice-président du Département de la Loire
- Guy Moreno, Vice-président des DRC et Conseiller départemental de la Gironde
- Laurence Muller-Bronn, Vice-présidente des DRC et Vice-présidente du Département du Bas-Rhin
- Auguste Picollet, Trésorier des DRC et Vice-président du Département de la Savoie
- Gilles Piton, Vice-président des DRC et Conseiller départemental du Maine-et-Loire
- Jean-Jacques Sombsthay, Vice-président des DRC et Conseiller départemental de la Haute-Saône

- Stéphane Villain, Vice-président des DRC et Vice-président du Département de Charente-Maritime
- Gilbert Sauvan, Président du Département des Alpes-de-Haute-Provence
- Eric Pauget, Vice-président en charge des Sports et de la politique cyclable du Département des Alpes-Maritimes
- Claude Wallendorff, Vice-président du Département des Ardennes
- Pierre Fillon, Vice-président de la Communauté de communes de Bas-Chablais
- Jean-François Kung, Vice-président de la Communauté de communes de Bas-Chablais
- Jean-Léonce Dupont, Président du Département du Calvados
- Jean-Luc Besnier, Vice-président de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres
- Sylvie Gibert, Conseillère départementale de l'Essonne
- Sébastien Lecornu, Président du Département de l'Eure
- Olivier Gaillard, Vice-président du Département du Gard
- Alain Grappe, Vice-président du Département du Haut-Rhin
- François Daviet, Conseiller départemental de la Haute-Savoie
- Stéphane Beudet, Vice-président de la Région Île-de-France
- Franck David, Vice-président du Département du Jura
- Christian Gillet, Président du Département du Maine-et-Loire
- Jean-Marie Lubret, Conseiller départemental du Pas-de-Calais
- Stéphane Troussel, Président du Département de Seine-Saint-Denis
- Corinne Valls, Vice-présidente du Département de Seine-Saint-Denis
- Francine Debiais, Conseillère départementale du Tarn-et-Garonne
- Sylvie Fare, Conseillère départementale du Vaucluse
- Alain Roussel, Vice-président du Département des Vosges

La déclaration « Les territoires à vélo » : une affaire collective !

4 axes et 2 priorités

La déclaration « **Les territoires à vélo** » dresse un cap à tenir pour développer l'usage du vélo en France et invite les signataires à œuvrer sur 4 grands axes :

- **Contribuer activement à l'équilibre des territoires par l'aménagement d'un maillage cyclable** les reliant entre eux et d'une planification favorable à la réalisation du réseau national.
- **Éduquer pour l'avenir** et faire du vélo un outil de mobilité à part entière, une réponse au défi climatique, un outil au service d'une société inclusive et en bonne santé.
- **Faire de la France la première destination mondiale pour le tourisme à vélo**, vecteur de retombées économiques considérables
- **Fédérer les acteurs nationaux pour porter la France au rang des grandes nations cyclables** et participer à une ambition européenne pour le vélo.

La construction de la France à vélo 2030 est une affaire collective. Les DRC invitent à fédérer les énergies autour d'objectifs partagés et convergents et à cibler dès 2016 deux priorités :

#FranceàVélo2030, priorité 1 :

Faire des itinéraires cyclables une composante indispensable des SRDEII et SRADET !

Dès 2016, la déclaration « **Les territoires à vélo** » entend inciter les Régions à inscrire les **itinéraires cyclables structurants dans leurs SRDEII** (Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation) et **leurs SRADET** (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire), mis en place suite à la loi NOTRe. L'inscription des schémas régionaux véloroutes et voies vertes dans ces documents stratégiques et structurants est la meilleure garantie pour la **continuité des politiques vélo régionales** et pour accompagner la **réalisation du schéma national des véloroutes et**

voies vertes (SN3V) en France.

Aujourd'hui, la France dispose de 12 700 km d'itinéraires cyclables, soit 58% du SN3V. Les DRC plaident pour que les 21 000 km du SN3V soient achevés à l'horizon 2030. 8 300 km sont donc à réaliser dans les 14 prochaines années (soit 600 km / an) ! Cela implique une actualisation du SN3V d'une part et son inscription au rang des priorités nationales d'autre part.

#FranceàVélo2030, priorité 2 :

Inscrire le vélo dans les politiques à tous les niveaux des collectivités !

Le vélo est un outil incontournable de l'action publique : investir intelligemment dans le vélo est une chance pour la mobilité durable, la qualité de vie, le vivre ensemble, la citoyenneté et l'économie. Chaque collectivité est en mesure d'agir en faveur du développement de la pratique du vélo en France. La signature de la déclaration « **Les territoires à vélo** » par les élus est un signe fort de leur soutien aux politiques cyclables à l'échelle locale, territoriale, nationale et européenne.

La déclaration « Les territoires à vélo » : un nouveau cap pour les DRC !

Les termes de la déclaration fixent également le cap de l'action des DRC. Réunis en Assemblée générale le 21 septembre, ils ont rénové leur objet associatif pour fédérer leurs adhérents autour de la construction de la France à vélo de demain. Le réseau des DRC regroupe des élus investis pour le développement de la pratique du vélo en France et la promotion de politiques publiques en faveur du vélo.

Agissez et soyez ambassadeurs !

Le vélo et les territoires cyclables ont besoin du soutien de tous. Devenez ambassadeur de la déclaration « **Les territoires à vélo** », invitez votre réseau à la signer et participez à la construction de la #FranceàVélo2030.

Télécharger, signer et diffuser la déclaration « Les territoires à vélo »

Les Départements & Régions Cyclables :

Le réseau des Départements & Régions Cyclables rassemble les collectivités mobilisées pour le développement de la pratique du vélo en France. Au cœur de leurs attentions : le développement des véloroutes et voies vertes et du tourisme à vélo. Membre fondateur de France Vélo Tourisme, partenaire des fédérations d'usagers, des acteurs du tourisme et du Ministère de l'Écologie, les DRC agissent, depuis 1999, dans l'intérêt de la culture vélo en France dans une dynamique collégiale. Reconnus pour leur expertise technique au travers de la publication d'ouvrages, leurs observatoires et l'organisation de formations ; interlocuteurs privilégiés de l'État et animateurs de dynamiques de comités d'itinéraire au plus près des territoires, les Départements & Régions Cyclables sont le centre national de coordination pour EuroVelo, le schéma des véloroutes européennes et portent la voix des collectivités au niveau européen. Plus d'infos sur www.departements-regions-cyclables.org

Contact médias

MONET+ASSOCIÉS
CONSEIL EN RELATIONS PUBLICS

Laëtitia Tatard – lt@monet-rp.com

Tél : 02-53-35-50-20

www.monet-rp.com



Suggestion de tweet :

@DRC_Info appellent élus, parlementaires, acteurs touristiques, de mobilité durable à signer «Les territoires à vélo» pour #FranceàVélo2030 !